

Nouveau-Brunswick, les organismes de propriétaires de boisés ont élaboré des codes de pratiques environnementales.

ÉLARGISSEMENT DES CONNAISSANCES EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FORÊTS

Bon nombre des initiatives en matière de politiques et de programmes des gouvernements et des parties intéressées dans les questions forestières dépendent du développement d'une connaissance plus solide et plus intégrée des forêts. Cette connaissance est acquise par l'entremise de recherches sur les questions forestières menées par le gouvernement, les établissements d'enseignement, le secteur privé et diverses institutions. Un certain nombre d'initiatives ont été au coeur des recherches en matière de développement durable des forêts.

Critères et indicateurs nationaux

Le CCMF a dirigé l'élaboration de critères et d'indicateurs nationaux pour l'aménagement durable des forêts canadiennes. Dans le cadre de ce processus, un comité directeur a coordonné des consultations menées auprès des gouvernements, des établissements d'enseignement, de l'industrie, de la communauté autochtone, des organismes environnementaux et d'autres groupes d'intérêts.

Après deux ans de réunions et d'ateliers, les participants ont présenté un cadre à caractère scientifique en octobre 1995. Le document *Définir la gestion durable des forêts : une approche canadienne aux critères et indicateurs* présente six critères et 83 indicateurs. Il procure également une compréhension commune de ce que l'on entend par aménagement forestier durable dans le contexte canadien. Ensemble, les critères et indicateurs décrivent l'état des forêts et montrent la voie vers